



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, 13 décembre 2025

Objet : Situation du complexe sportif Jean Bouin

Monsieur le Président de la Formation Spécialisée en Santé Sécurité des Conditions de Travail.

Lors de notre visite du complexe Jean Bouin, nous avons pu constater différentes problématiques bâtementaires et organisationnelles sur les trois installations sportives.

Tout d'abord, au 4^{ème} étage, d'importants travaux au niveau de l'accueil de la salle de fitness étaient en cours. Or, la F3SCT n'a pas eu connaissance de ce projet. Même si ceux-ci sont de courte durée, ils impactent les conditions de travail des agents, d'accueil des usagers et créent des nuisances : notamment de la poussière et du bruit (photos n°1 et n°2).

Dans le couloir donnant accès aux salles de fitness, un extincteur n'est pas fixé et le pictogramme est caché par du mobilier (photo n°3).

Nous avons pu constater de nombreuses infiltrations au niveau de la verrière du 5^{ème} étage, amenant les agents d'accueil à aspirer l'eau, les jours de pluie. En effet, cette dernière se déversant de façon importante dans le hall (photo n°4 à n°6), les câbles électriques des ordinateurs de l'îlot central ont dû être surélevés par des steps (photos n°7 et n°8).

Ce type d'installation n'est pas conforme et représente un risque d'électrocution.

Après avoir interpellé la direction déléguée au dialogue social et à la responsabilité sociale de l'employeur, nous avons eu connaissance que les travaux d'étanchéité avaient commencé le 10 novembre dernier. Néanmoins, pendant la durée des travaux, le risque est toujours présent les jours de pluie.

Des infiltrations sont aussi constatées au 4^{ème} étage, ce qui nous alerte sur l'état de la dalle et, de fait, sur l'intégrité structurelle du bâtiment. Nous avons pu observer un bureau fortement dégradé, des chutes de plaques de faux-plafond et des traces de moisissure (photos N°9 à N°15). De plus, une forte odeur d'humidité incommode les agents. Nous avons fait un constat identique dans les salles de fitness (photos N°16 à N°20).

L'urgence de la situation nous a obligé à consigner une fiche dans le registre SST demandant l'expertise de la dalle entre le 5^{ème} et 4^{ème} étage (fiche n°6365).

Du côté de la piscine, nous avons constaté que les éducateurs sportifs n'ont pas de sanitaires privés (toilettes et douches avec distinction femme-homme) à proximité de leur local. Aujourd'hui, ils sont contraints d'utiliser les sanitaires publics.

Là aussi, il a été observé des problématiques d'infiltration d'eau sur les plaques de faux plafond avec un risque d'effondrement (photos n°21 et n°22).

Une bande anti-dérapante, installée autour du bassin, se décolle et représente un risque de chute, autant pour les usagers que pour les agents (photo n°28).

De nombreuses traces de rouille, sur les barrières de sécurité des gradins, sont aussi visibles (photo n°29).

Les agents nous informent qu'ils subissent de fortes nuisances depuis quelques semaines : odeur désagréable, gorge et yeux irrités, dès qu'ils entrent dans l'espace bassin.

Des palettes et des cartons sont entreposés anarchiquement dans les couloirs d'accès aux bassins et aux gradins (photos n°25 à n°27). L'issue de secours est aussi obstruée et une forte odeur d'urine est prégnante dans la cage d'escaliers du bâtiment (photos n°23 et n°24).

Nous avons constaté que ces dysfonctionnements entravent la circulation des personnes dans les cheminements, dont certains sont des issues de secours. Cela représente un risque non maîtrisé dans un établissement recevant du public.

Le complexe n'est doté que d'une seule bouteille d'oxygène dans le local des maîtres-nageurs, cela nous questionne car ce dernier est composé de trois installations sportives.

Concernant la patinoire, nous notons que l'exposition au bruit est importante. L'équipement de protection individuel mis à disposition des agents en charge de la gestion de la patinoire ne répond pas à leurs attentes.

Par ailleurs, les problématiques d'agressivité et d'incivilité du public sont quotidiennes. Cela impacte fortement le mental des agents, malgré les dispositifs de renfort et le protocole déjà existant. Une étude des risques psycho-sociaux nous paraît nécessaire sur ce site.

Enfin, des problématiques organisationnelles liées au manque de personnel sont mises en évidence et génèrent un risque d'épuisement professionnel ainsi qu'un fort sentiment de manque de considération des agents du complexe sportif.

Au regard des éléments évoqués ci-avant, nous vous demandons de faire le nécessaire auprès des services concernés afin que des mesures correctives soient appliquées dans les meilleurs délais et que ces dernières soient présentées à l'occasion de la prochaine séance de notre instance.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression nos salutations distinguées.

P/ Les élus CGT en F3SCT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. ROCTON', is written over a faint, light blue circular stamp or watermark.

Dominique ROCTON



Photo n°1



Photo n°2



Photo N°3



Photo n°4



Photo n°5



Photo n°6



Photo n°7



Photo n°8

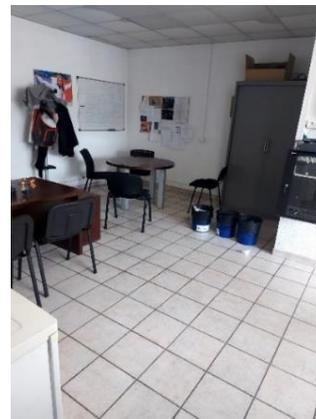


Photo n°9



Photo n°10

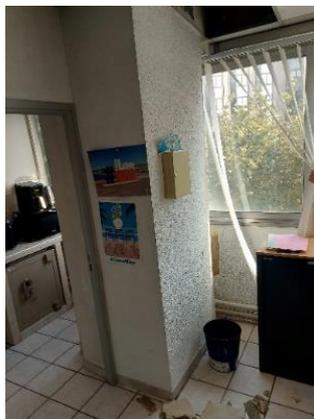


Photo n°11



Photo n°12



Photo n°13



Photo n°14



Photo n°15



Photo n°16



Photo n°17



Photo n°18



Photo n°19



Photo n°20



Photo n°21



Photo n°22

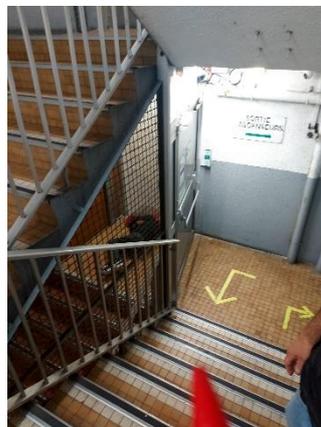


Photo n°23



Photo n°24



Photo n°25

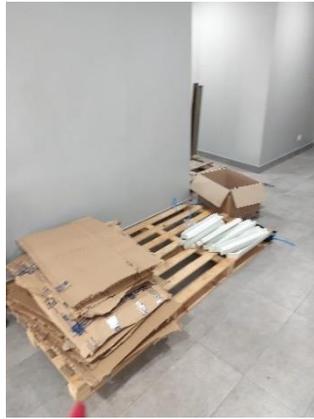


Photo n°26

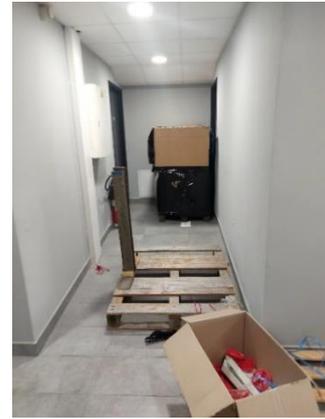


Photo n°27



Photo n°28



Photo n°29